

Votre commune s'organise.
Et vous ?



EPTB AUDE
SMMAR
DES RIVIÈRES & DES HOMMES

DICRI

m



Photo © Nicolas STRZEMPA

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL
SUR **LES RISQUES MAJEURS**

Commune de **Leucate**
2023



EDITO



À Leucate, la sécurité et la prévention ne sont pas de vains mots.

Nous œuvrons depuis des années pour anticiper, prévenir, faire face aux risques naturels qui guettent notre commune méditerranéenne : sécheresse, feux de forêt, inondation, submersion...

Voilà pourquoi, à Leucate, nous avons élaboré et approuvé, il y a déjà 10 ans, un plan communal de sauvegarde ; voilà pourquoi nous avons conçu un grand plan d'adaptation aux effets du changement climatique, il y a 2 ans ; voilà pourquoi les actions qui en découlent sont nombreuses, et souvent à l'avant-garde : entre 2022 et 2023, nous posons 13km de ganivelles et 8000 poteaux afin de consolider le cordon dunaire de Port Leucate et du secteur naturiste ; « forêt à la plage », suppression des douches, des pelouses et des arrosages, ouvrages de voirie participant à la désimpermeabilisation des sols, études et préservation du trait de côte, patrouilles du comité communal des feux de forêt, installation d'une réserve communale de sécurité civile...

Voilà pourquoi nous vous présentons, aujourd'hui, ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs : il vous indique les bons réflexes à adopter, les consignes à respecter, les moyens d'alerte prévus par la commune, les numéros d'urgence et les démarches à suivre, en cas de situation périlleuse. Leucate, à l'avant-garde en termes de prévention des risques, promeut toutes les actions de sensibilisation à destination des citoyens, afin que vigilance et entraide soient des maîtres-mots, lorsque le risque devient événement.

Michel Py
Maire de Leucate
Vice-Président du Grand Narbonne
Conseiller régional Occitanie

SOMMAIRE

	4	Comment suis-je alerté ?
	6	Le risque inondation
	9	Le risque mouvement de terrain
	10	Le risque tsunami
	12	Le risque feu de forêt
	14	Le risque sismique
	15	Le risque climatique
	16	Le risque sanitaire
	17	Le risque TMD (Transport de Matières Dangereuses)
	18	Rappel des conduites à tenir face aux risques majeurs
	20	Sites internet Contacts utiles

i COMMENT SUIS-JE ALERTÉ ?

En cas d'évènement grave, l'alerte à la population relève de la responsabilité du maire. Différents moyens existent sur votre commune pour vous prévenir :



RADIO



PORTE-A-PORTE



SIRÈNE



RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook : @villedeleucate

Twitter : @InfoLeucate

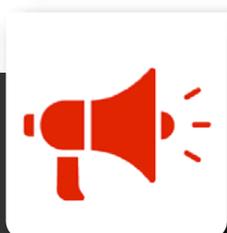


PORTE-VOIX



SITE INTERNET

www.leucate.fr



AUTOMATE D'APPEL

L'inscription est gratuite pour la population. Cet outil permet d'alerter les personnes enregistrées dans la base afin de leur fournir des informations sur ce qui se passe mais surtout de donner les consignes qui permettront à chacun de mieux se protéger.

POUR RECEVOIR LES ALERTES

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE OU EN MAIRIE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

COMMENT M'INFORMER ET ANTICIPER ?

RETROUVEZ LES RISQUES EN COURS VISUALISEZ LES PRÉCIPITATIONS EN DIRECT

Un outil d'information en période de crue, alimenté depuis les réseaux de mesures du Service de Prévion des Crues (SPC) et du SMMAR, qui renseigne en quasi-temps réel sur les précipitations en cours et les données issues des stations de mesures du bassin versant.

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES AVEC LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

En cas d'inondation, chacun doit être acteur de sa propre sécurité. Ce document me donne les clés pour connaître mon exposition au risque d'inondation sur le département de l'Aude et savoir comment me préparer et réagir en cas d'événement.

*En famille,
je me protège*



Téléchargez mypredict

myPredict, l'appli qui vous met en sécurité.



**Avertissements personnalisés
24h24 partout dans le monde**

Visualisation des précipitations

**Information sur les risques en
cours**

**Conseils préventifs pour
adopter les bons réflexes**

**Accessible à tous pour votre
sécurité et vos proches**

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



INONDATION

Le risque sur la commune

Leucate est concernée par le risque inondation par débordement de la Fontaine de Loin et du Rieu, par submersion marine et par remontée de nappe. Elle est également exposée à un risque de ruissellement en cas de pluies intenses.



ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS !

La commune a fait l'objet de quinze arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour cause d'inondations et coulées de boue ou chocs mécaniques liés à l'action des vagues, le plus récent en octobre 2019.



Pour en savoir plus
Suivi hydrologique de la vallée de l'Aude et affluents (SHYVAA)



Les bons réflexes

AVANT L'ÉVÉNEMENT

- Mettre hors d'eau les meubles et objets précieux
- Aménager les entrées d'eau possibles
- Amarrer et sécuriser les cuves
- Déplacer les véhicules stationnés à proximité des berges

PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école, ne pas prendre sa voiture et reporter ses déplacements
- S'informer et rester à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels du gouvernement
- Se soucier de ses proches, voisins et des personnes vulnérables
- Se réfugier en hauteur, ne pas descendre dans les parkings souterrains
- Ne pas s'engager sur une route inondée ni en voiture ni à pied

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Se tenir informé de l'évolution de la situation
- Aérer, nettoyer les pièces et désinfecter
- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche
- Chauffer dès que possible
- Déclarer le sinistre à l'assurance dans les plus brefs délais



Ne pas téléphoner



Éviter les souterrains



Ne pas prendre la voiture



Laisser les enfants à l'école



Écouter la radio



Couper gaz et électricité



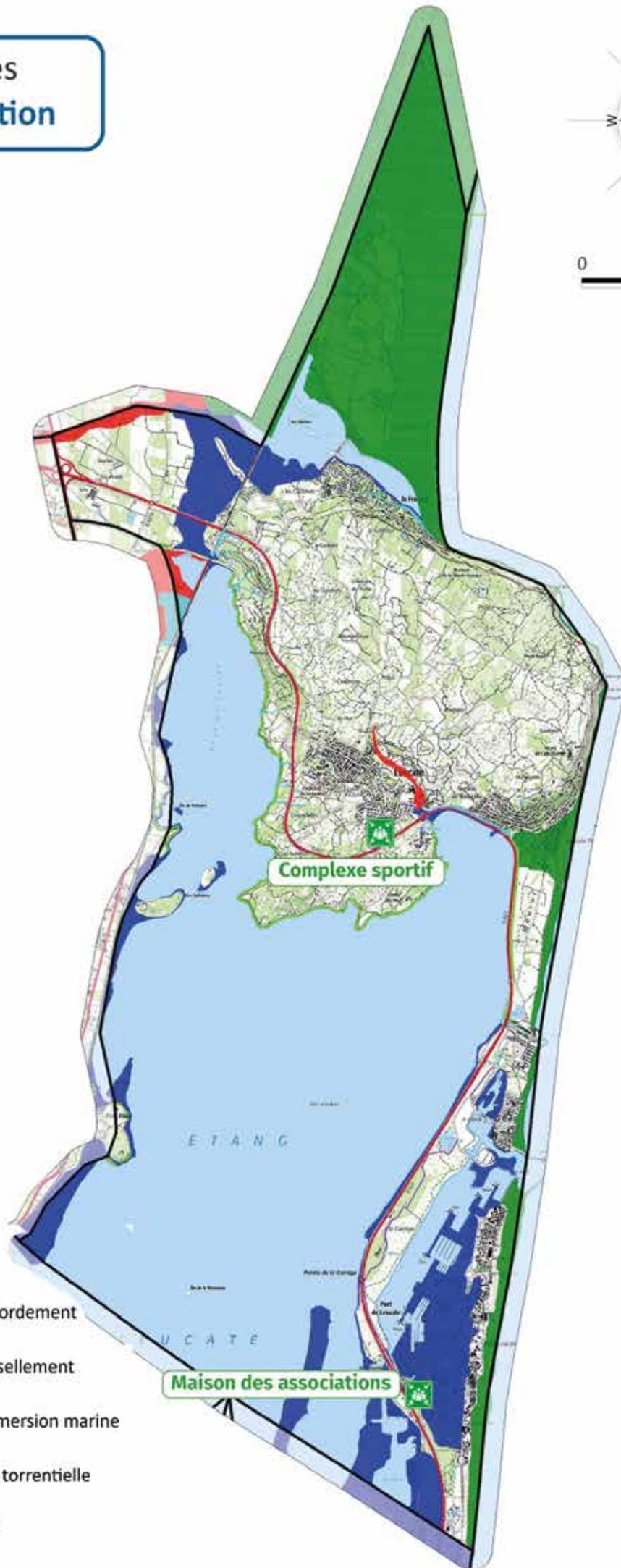
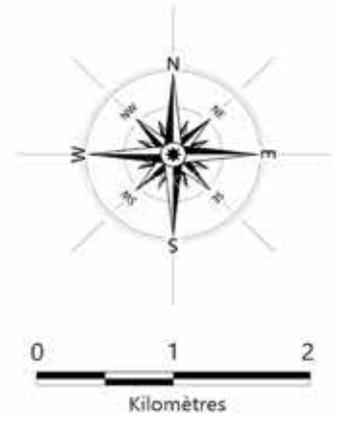
Fermer portes et fenêtres



Monter dans les étages

Consignes de sécurité
à respecter

Zones soumises au risque **inondation**



Légende

-  Zone inondable par débordement
-  Zone inondable par ruissellement
-  Zone inondable par submersion marine
-  Zone inondable par crue torrentielle
-  Point de rassemblement



PLUIE - INONDATION

les 8 bons comportements en cas de pluies intenses



Je m'informe
et je reste à l'écoute
des consignes des autorités
dans les médias et sur les
réseaux sociaux en suivant
les comptes officiels



**Je ne prends pas
ma voiture
et je reporte
mes déplacements**



**Je me soucie
des personnes
proches,**
de mes voisins et des
personnes vulnérables



**Je m'éloigne
des cours d'eau**
et je ne stationne pas sur
les berges ou sur les ponts



Je ne sors pas
Je m'abrite dans un bâti-
ment et surtout pas sous
un arbre pour éviter un
risque de foudre



**Je ne descends pas
dans les sous-sols
et je me réfugie
en hauteur,
en étage**



ROUTE INONDÉE

**Je ne m'engage
ni en voiture
ni à pied**
Pont submersible, gué,
passage souterrain... Moins
de 30 cm d'eau suffisent
pour emporter une voiture



**Je ne vais pas
chercher mes
enfants à l'école,**
ils sont en sécurité

pluie-inondation.gouv.fr

#PluieInondation

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes localement dangereux

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou **18** Pompiers
114 pour les personnes sourdes
et malentendantes
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

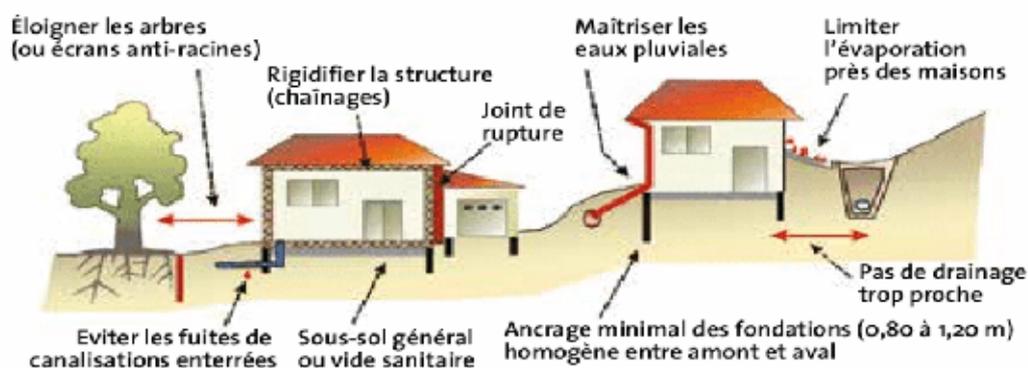


MOUVEMENT DE TERRAIN

Le risque sur la commune

Leucate peut connaître des phénomènes d'effondrements, de chutes de blocs et de glissements de terrain localisés. La commune peut également connaître des phénomènes de retrait-gonflement des argiles.

Les variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux produisent des gonflements en période humide et des tassements en périodes sèches. Le phénomène de retrait-gonflement, du fait de sa lenteur et de sa faible amplitude, ne présente pas de risque direct et immédiat pour les personnes mais engendre chaque année des dégâts considérables, indemnisables au titre des catastrophes naturelles. La commune a fait l'objet de trois arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour cause de retrait-gonflement des argiles, le plus récent en 2019.



Base de données nationale sur les mouvements de terrain [Pour en savoir plus](#)



Les bons réflexes

ÉBOULEMENT

PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- À l'intérieur, se protéger la tête avec les bras, s'éloigner des fenêtres et s'abriter sous un meuble solide
- À l'extérieur, rentrer rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Fermer le gaz et l'électricité, évacuer les bâtiments et ne pas y retourner, ne pas prendre l'ascenseur
- S'éloigner de la zone dangereuse et rejoindre le point de regroupement
- Respecter les consignes des autorités

EFFONDREMENT

- À l'intérieur, dès les premiers signes, évacuer les bâtiments et ne pas y retourner, ne pas utiliser l'ascenseur.
- À l'extérieur, s'éloigner de la zone dangereuse et rejoindre le lieu de regroupement, respecter les consignes des autorités

En cas d'éboulement



S'abriter sous un meuble



Écouter la radio



Couper gaz et électricité



S'éloigner du danger

En cas d'effondrement



S'éloigner des bâtiments



Évacuer les bâtiments



Respecter les consignes

Consignes de sécurité
À respecter



TSUNAMI

Le risque sur la commune

Leucate est concernée par un risque tsunami. Ce risque est caractérisé par une série de vagues de grande longueur d'ondes créées par une perturbation du fond de l'océan qui vont inonder le littoral en général toutes les 10 à 30 minutes, pendant parfois plusieurs heures.

Ces perturbations peuvent avoir plusieurs origines : un très fort séisme sous-marin ou proche de la côte à terre dans plus de 80 % des cas, ou un mouvement de terrain aérien ou sous-marin.

LES PLAGES, LES PORTS ET LES ZONES URBANISÉES PROCHES DE LA MER PEUVENT ALORS ÊTRE IMPACTÉS.

Le **centre national d'alerte aux tsunamis (CENALT)**, armé 24h/24 et 7j/7 par des spécialistes en analyse de données relatives aux séismes et aux tsunamis, a pour objectif de diffuser un message d'alerte aux autorités dans les 15 minutes suivant des événements sismiques laissant supposer un risque de tsunami.

En cas de risque avéré, le dispositif ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) tsunami est déclenché par le préfet.

Au niveau communal, le maire déclenche le plan communal de sauvegarde.

Pour en savoir plus
Centre d'alerte aux tsunamis (CENALT)



Les bons réflexes

AVANT L'ÉVÉNEMENT

- Apprendre à reconnaître les signes annonçant un tsunami
- Identifier par soi-même l'accès le plus rapide à un point haut
- Réfléchir à la sécurité de sa famille en préparant un kit d'urgence et un plan familial de mise en sûreté

PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Gagner immédiatement les hauteurs à pied : s'éloigner rapidement à pied des bords de mer (plages, ports...) jusqu'à atteindre un point haut ; monter dans un immeuble accessible au-delà du premier étage ; en dernier recours, grimper à un arbre
- Respecter les consignes des autorités
- Ne pas prendre sa voiture
- En mer, se diriger vers le large

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Rester en lieu sûr jusqu'à ce que les autorités déclarent tout danger écarté, ce qui peut prendre de nombreuses heures



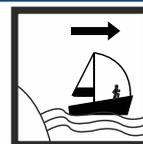
Ne pas prendre
la voiture



Laisser les
enfants à l'école



Ne pas
téléphoner



S'éloigner
vers le large



Respecter
les consignes



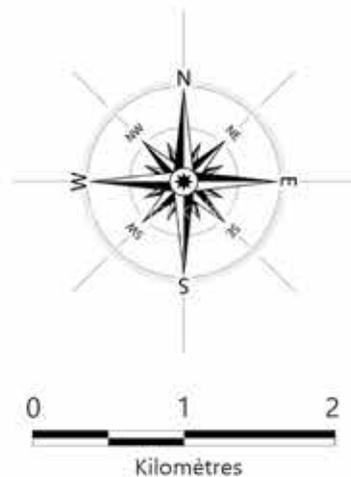
Gagner les
hauteurs à pied



Monter dans
les étages

Consignes de sécurité
À respecter

Zones soumises au risque de tsunami



Légende

-  Zones à évacuer en cas de tsunami
-  Point de rassemblement

Réalisation : CYPRES© Août 2022
Source des données : Cyprès
Source des fonds : Scan25© ©IGN 2018





FEU DE FORÊT

Le risque sur la commune

Leucate est exposée au risque feu de forêt du fait de la présence de zones boisées et d'espaces agricoles laissés en friche sur le territoire. Ce risque est accentué à l'interface des espaces urbanisés et de la lisière boisée.

Depuis 1973, la commune a connu 23 incendies d'une surface de plus d'un hectare, le plus important récemment en septembre 2001 ayant parcouru 35 hectares.

RÉGLEMENTATION

L'**emploi du feu** dans et à moins de 200m des espaces naturels combustibles (bois, forêts, landes, garrigues, maquis et friches) est interdit sauf exception. L'écobuage et le brûlage des déchets sont interdits aux particuliers.

Les **obligations légales de débroussaillage** (OLD) visent à diminuer l'intensité du feu, en diminuant la biomasse combustible et à créer une discontinuité du couvert végétal afin de ralentir la progression du feu (article *L134-6 du Code forestier*). Ces travaux sont à la charge des propriétaires. Le maire assure le contrôle de l'exécution des OLD.

Pour en savoir plus
Carte d'accès aux massifs



Les bons réflexes

AVANT L'ÉVÉNEMENT

- Débroussailler autour de son habitation
- Nettoyer les gouttières, des feuilles peuvent s'y accumuler

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Sortir protégé (chaussures et gants en cuir, vêtements en coton, chapeau), inspecter son habitation et surveiller les reprises, éteindre les foyers résiduels sans prendre de risque inutile
- Déclarer le sinistre à l'assurance dans les plus brefs délais

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN DÉPART

- Informer les pompiers le plus vite possible
- Respirer à travers un linge humide, attaquer le feu si possible

UNE MAISON PROTÉGÉE EST LE MEILLEUR DES ABRIS

- Fermer et arroser les volets, portes et fenêtres
- Occulter les aérations avec des linges humides
- Fermer le gaz et couper l'électricité

DANS LA NATURE

- S'éloigner du feu et des fumées le plus rapidement possible
- Ne pas sortir de votre voiture



Laisser les
enfants à l'école



Ne pas prendre
la voiture



S'éloigner
du feu



Ne pas
téléphoner



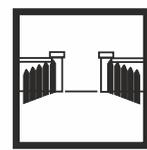
Fermer portes
et fenêtres



Couper gaz
et électricité



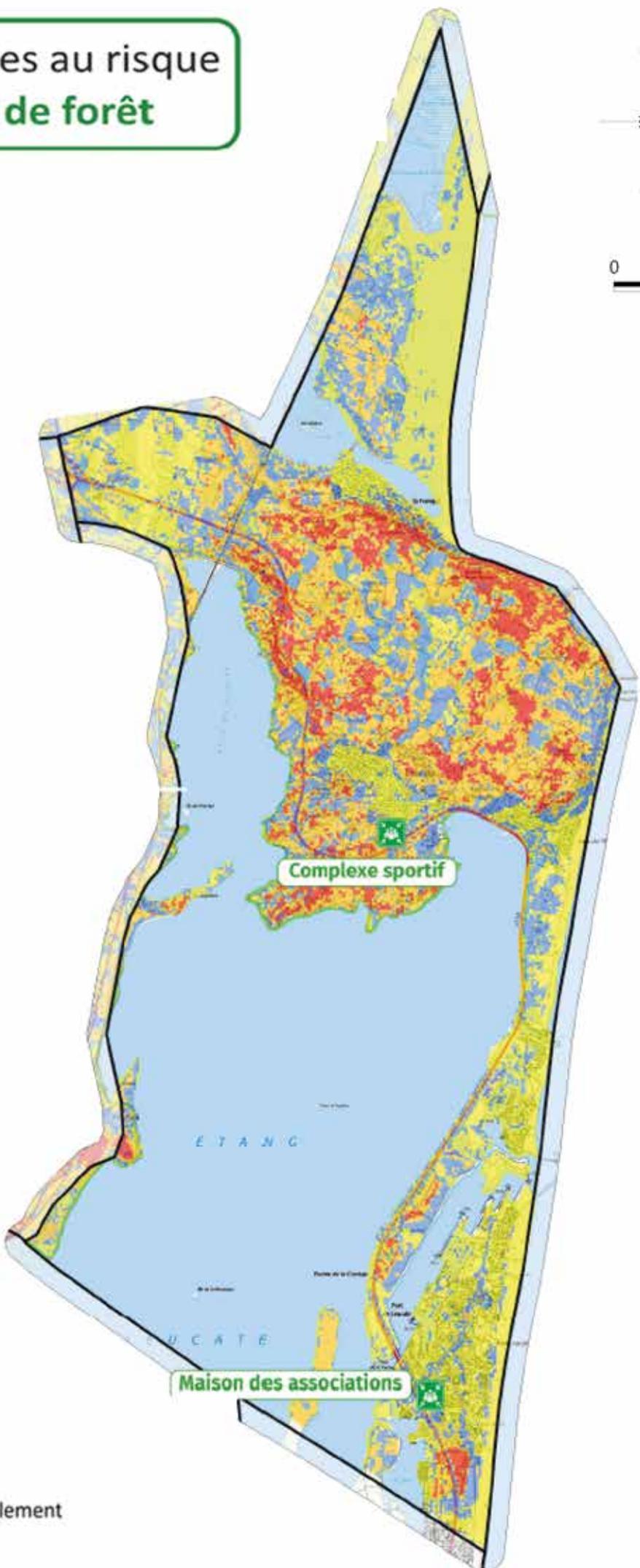
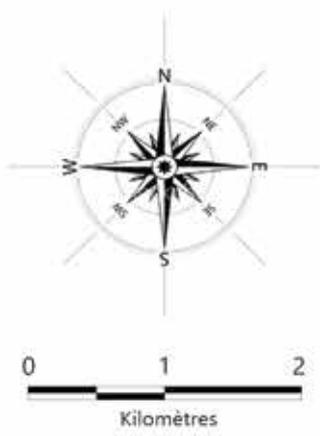
Rentrer dans un
bâtiment en dur



Dégager les
voies d'accès

Consignes de sécurité
À respecter

Zones soumises au risque incendies de forêt

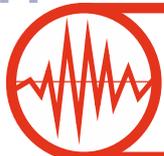


Légende

-  Aléa très élevé
-  Aléa élevé
-  Aléa moyen
-  Aléa faible
-  Aléa très faible
-  Point de rassemblement

Réalisation : CYPRES© Août 2022
Source des données : Cyprès / DDTM11
Source des fonds : Scan25® ©IGN 2018





SÉISME

Le risque sur la commune

Un séisme est une vibration du sol transmise aux bâtiments, causée par une fracture brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et parfois en surface.

Le zonage sismique divise le territoire national en cinq zones de sismicité croissante en fonction de la probabilité qu'un séisme survienne (décret 2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010).

Leucate est située en zone de sismicité faible, 2.

i RÉGLEMENTATION

La réglementation impose des règles de constructions parasismiques pour les zones les plus exposées et la prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme.

Il n'existe, à l'heure actuelle, aucun moyen fiable de prévoir où, quand et avec quelle puissance, se produira un séisme. En effet, les signes précurseurs ne sont pas toujours identifiables. A long terme, les prévisions sont basées sur des méthodes statistiques qui analysent la récurrence des séismes dans le temps et dans un lieu donné.

Pour en savoir plus
Géorisques - Page séismes



Les bons réflexes

PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- À l'intérieur : Se mettre près d'un mur, d'une colonne porteuse ou un meuble solide, s'éloigner des fenêtres
- À l'extérieur : Ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures...)
- En voiture : S'arrêter et ne pas descendre avant la fin de la secousse
- Ne pas allumer de flamme

APRÈS LA PREMIÈRE SECOUSSE

- Se méfier des répliques, ne pas rentrer dans les bâtiments
- Couper le gaz et l'électricité
- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble
- S'éloigner des constructions, se diriger vers un endroit dégagé
- S'éloigner des zones côtières, même longtemps après la fin des secousses, en raison d'éventuels tsunamis.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

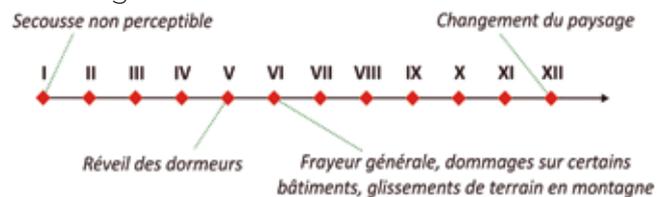
- Ne pas rentrer dans les bâtiments
- En cas d'ensevelissement, se manifester en tapant contre les parois
- Prendre contact avec les voisins qui peuvent avoir besoin d'aide
- Déclarer le sinistre à l'assurance dans les plus brefs délais.



Magnitude - Quantité d'énergie libérée par un séisme, mesurée sur l'échelle logarithmique de Richter. D'un degré à l'autre, l'énergie est multipliée par 31,6.

Mesures de gestion du risque

Intensité - Echelle descriptive des effets et dommages constatés du séisme sur les personnes, constructions et l'environnement. Echelle arithmétique MSK à 12 degrés.



Laisser les
enfants à l'école



S'abriter sous
un meuble



Pas de flamme
ni étincelle



Couper gaz
et électricité



Rester hors
des bâtiments



Évacuer les
bâtiments



Ne pas
téléphoner



S'éloigner
du danger

Consignes de sécurité
À respecter



CLIMATIQUE

NEIGE, VERGLAS, CANICULE, ORAGE, GRAND FROID, TEMPÊTE

Le risque sur la commune

Il arrive que des phénomènes climatiques généralement ordinaires deviennent extrêmes et aient un impact important pour la sécurité des personnes.

Du fait de leur apparente banalité, des personnes ont un comportement imprudent et/ou inconscient qui peut se révéler mortel : promeneur en bord de mer, personne voulant franchir une zone inondée, à pied ou dans un véhicule, conducteur téméraire...

Pour en savoir plus
Carte de vigilance météorologique



Les bons réflexes

NEIGE ou VERGLAS



- Limiter les déplacements et ne pas prendre de risques
- Respecter les restrictions de circulation et déviations mises en place
- Faciliter le passage des engins de dégagement des routes
- Dégager la neige et saler les trottoirs devant votre domicile
- Ne pas toucher à des fils électriques tombés au sol

ORAGE



- Ne pas s'abriter sous les arbres
- En voiture, rester à l'intérieur et se garer dès que possible dans une zone non exposée. Eteindre le moteur et ne pas toucher aux parties métalliques.
- Éviter les déplacements, les promenades en forêt et les sorties en montagne
- Signaler sans attendre les départs de feux aux pompiers

GRAND FROID



- S'habiller chaudement et ne pas garder de vêtements humides
- Assurer la ventilation des habitations une fois par jour
- Signaler au « 115 » les personnes en difficulté
- Rester en contact avec les personnes vulnérables de votre entourage

CANICULE



- Limiter les déplacements
- En cas de sortie porter un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de couleurs claires
- Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Les ouvrir la nuit, en provoquant des courants d'air. Entre-fermer les volets des fenêtres exposées au plein soleil
- Avoir accès à un endroit frais au moins deux heures par jour
- Boire le plus possible, même sans soif. Ne pas consommer d'alcool (cela amplifie la déshydratation)
- S'informer de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes de votre entourage et les aider à manger et à boire

TEMPÊTE



AVANT

- Enfermer ou arrimer les objets susceptibles d'être emportés
- Gagner un abri en dur et fermer portes et volets

PENDANT

- Ne sortir en aucun cas
- Débrancher les appareils électriques

APRÈS

- Réparer ce qui peut l'être sommairement (toiture notamment)
- Faire attention aux fils électriques et téléphoniques tombés, aux menaces de chutes (cheminées, toitures, poteaux ...)
- Couper branches et arbres qui menacent de s'abattre



SANITAIRE

Définition

On appelle risque sanitaire un risque immédiat ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations. Il s'agit des effets sur la santé survenant à la suite d'une exposition de l'homme ou de l'animal à une source de contamination et qui nécessite une réponse adaptée du système de santé.

Le risque sanitaire dépend donc de la nature du contaminant, de sa toxicité, de la durée et de l'importance de l'exposition de l'homme.



i Les différents risques sanitaires

Parmi ces risques, on recense notamment :

- Les risques infectieux pouvant entraîner une contamination de la population (pandémie grippale, Ébola, Chikungunya, Dengue, épizootie) ;
- La pollution des eaux pouvant avoir une cause naturelle (composition géologique des sols, déjections animales) ou être due aux activités humaines (rejets domestiques, industriels, agricoles ou malveillants). Le risque intervient lorsque les eaux sont polluées et deviennent impropres à l'utilisation qui en est faite : la consommation, la pêche, l'aquaculture (coquillages, cresson, etc.) et la baignade ;
- Les contaminations alimentaires liées à des agents pathogènes (industrie agroalimentaire, restauration collective ou établissement de mise directe aux consommateurs) ;
- La qualité de l'air.



COVID 19

La COVID 19 due au virus SARS-CoV2 est un nouveau coronavirus identifié en décembre 2019 en Chine pouvant provoquer des pathologies sévères (détresse respiratoire, fatigue intense, fièvre...). Ce virus est d'autant plus dangereux qu'il est très contagieux : en l'absence de mesures de protection, chaque personne infectée peut contaminer au moins 3 personnes, même sans en ressentir les symptômes.

Pour diminuer la circulation du virus sur un territoire, des mesures sanitaires préventives peuvent être appliquées (fermetures de lieux de rassemblement, restrictions de circulation, confinement de la population, port du masque, distanciation physique).

Une campagne de vaccination de masse est également mise en oeuvre.


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Liberté
Égalité
Fraternité


Santé publique France

INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES


 Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique


 Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir


 Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter


 Éviter de se toucher le visage


 Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres


 Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Le risque sur la commune

Le risque de transport de matières dangereuses (TMD) est consécutif à un accident se produisant lors du transport de marchandises par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisation. Le TMD génère un risque directement lié à la dangerosité des produits (inflammable, toxique, explosif ou radioactif).

Leucate est concernée par le transport de matières dangereuses par voie routière (D6009 et D627) et voie ferrée.

Reconnaître les véhicules TMD

Les véhicules TMD comportent des panneaux indiquant la nature du risque. Un panneau orange permet d'identifier la matière transportée.

Classe 2 : Gaz
GPL, Butane, Azote

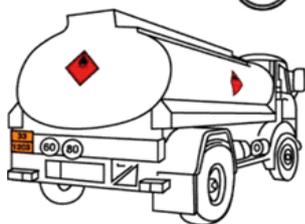
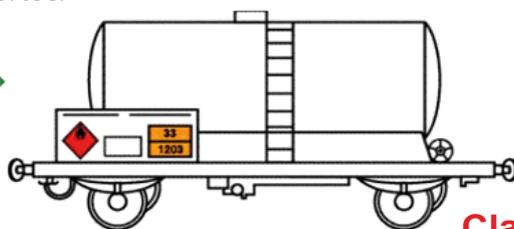


Plaque Orange

Code danger



Code matière



Classe 3
Liquides inflammables
Essence, Gasoil

Pour en savoir plus
Bureau d'analyses des Risques et Pollutions industrielles (BARPI)
Base de données des accidents (ARIA)



Appeler les secours



Rentrer dans un bâtiment en dur



Couper gaz et électricité



Écouter la radio



Respecter les consignes

Les bons réflexes

SI VOUS ÊTES TÉMOIN DE L'ACCIDENT

- Donner l'alerte aux pompiers, à la police ou gendarmerie en précisant :
 - Le lieu exact
 - Le moyen de transport
 - La nature du sinistre

EN CAS DE FUITE DE PRODUIT

- Rejoindre le bâtiment le plus proche et se mettre à l'abri
- Ne pas toucher ou entrer en contact avec le produit, ne pas fumer
- Quitter la zone de l'accident : s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique

APRÈS L'ALERTE

- Aérer le local de mise à l'abri
- Si vous pensez avoir été touché par un produit toxique et en cas d'irritation : se doucher, changer de vêtements et se présenter à un médecin



Laisser les enfants à l'école



Pas de flamme ni d'étincelle



Ne pas téléphoner

Consignes de sécurité
À respecter

LA VILLE DE LEUCATE VOUS INFORME

Résumé

CONDUITES À TENIR FACE aux RISQUES MAJEURS



DÉBUT
D'ALERTE

60sec

60sec

60sec

30sec

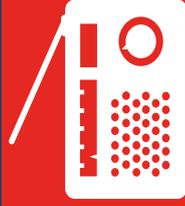
5sec

5sec

5sec

30sec

QUE FAIRE ?



ÉCOUTER LA RADIO



NE PAS TÉLÉPHONER



NE PAS FUMER



N'EMPORTER QUE LE STRICT
NÉCESSAIRE (cachets, papiers)



INONDATION

COUPER GAZ ET ÉLECTRICITÉ
FERMER PORTES ET FENÊTRES
GAGNER AU PLUS VITE LES HAUTEURS À PIED



TSUNAMI

EN MER, S'ÉLOIGNER VERS LE LARGE
GAGNER AU PLUS VITE LES HAUTEURS À PIED
SUIVRE LES CONSIGNES



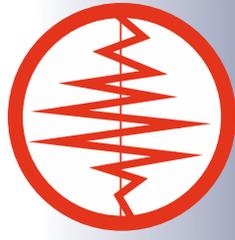
INCENDIE

S'ÉLOIGNER DOS AU VENT
OUVRIR PORTAIL ET BARRIÈRES
FERMER PORTES ET FENÊTRES ET BOUCHER LES ENTRÉES D'AIR
S'ENFERMER DANS UN BÂTIMENT EN DUR



MOUVEMENT DE TERRAIN

FUIR LATÉRALEMENT
GAGNER AU PLUS VITE UN POINT HAUT
NE PAS ENTRER DANS UN BÂTIMENT ENDOMMAGÉ



SEISME

EN VOITURE, S'ARRÊTER ET NE PAS DESCENDRE
PENDANT LES SECOURSSES
- À L'INTÉRIEUR, S'ABRITER
SOUS UN MEUBLE
- À L'EXTÉRIEUR, S'ÉLOIGNER
DES BÂTIMENTS

APRÈS LES SECOURSSES
- COUPER GAZ ET ÉLECTRICITÉ
- SE DIRIGER VERS UN
ENDROIT ISOLÉ



CLIMAT

ÉVITER LES DÉPLACEMENTS
SE RENSEIGNER SUR L'ÉTAT DES ROUTES
ROULER DOUCEMENT
PROTÉGER LES COMPTEURS D'EAU CONTRE LE GEL



ACCIDENT CHIMIQUE

EN CAS DE POLLUTION CHIMIQUE / TOXIQUE DE L'AIR
FERMER LES OUVERTURES ET BOUCHER LES ENTRÉES D'AIR
S'ENFERMER DANS UN BÂTIMENT EN DUR
EN CAS DE RISQUE D'EXPLOSION
SORTIR DU BÂTIMENT ET ÉVITER LA ZONE DE DANGER



VILLE DE
Leucate



MAIRIE DE LEUCATE : 04.68.40.51.00

leucate.fr

PRÉFECTURE DE L'AUDE : 04 68 10 27 00

POMPIERS : 18 ou 112

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

HÔTEL DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Allée Raymond Courrière

11 855 CARCASSONNE Cedex 09

04 68 11 63 02

contact@smmar.org / www.smmar.org

Sites internet

- > **Site internet de la Mairie de Leucate : www.leucate.fr**
- > Site internet du Conseil départemental de l'Aude pour l'information routière : www.inforoute11.fr
- > Site internet de la Préfecture de l'Aude : www.aude.gouv.fr
- > Site internet du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières : www.smmar.org
- > Site internet de Météo-France : www.meteofrance.com
- > Portail de la prévention des risques majeurs : www.georisques.gouv.fr
- > Centre d'information pour la prévention des risques : www.cypres.org

Contacts utiles

Mairie de Leucate : 04.68.40.51.00 - 34 rue du Docteur Sidras, 11370 Leucate**Préfecture de l'Aude :** 04.68.10.27.00**Pompiers :** 18 ou 112 (depuis un portable)**SAMU :** 15**Gendarmerie :** 17**Météo-France :** 05.67.22.95.00 - france.meteofrance.com**Vigicrues :** www.vigicrues.gouv.fr**Météo Marine :** marine.meteoconsult.fr**PREDICT**

20 rue Didier Daurat

34170 CASTELNAU-LE-LEZ

04 67 17 11 10

contact@predictservices.com**VILLE DE Leucate**